## **Badische Landesbibliothek Karlsruhe**

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

# Protocole de la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin. 1833-1869 1848

14 (29.7.1848)

de la

## Commission Centrale de la Navigation du Rhin.

En présence des Commissaires ci-après dénommés:

Pour Bade Mr. le Baron de Reizenstein.

» Bavière » de Kleinschrod.

» France » Engelhardt, Président.

» Hesse, » Schmitt.

» Nassau » de Zwierlein.

» Pays-Bas » Travers.

» Prusse » de Pommer-Esche. I.

Extension des dispositions du 2° Alinéa de l'Article 53 aux assureurs.

#### MAYENCE le 29 Juillet 1848.

Reproduction faite du IX Protocole de 1847, à l'effet de constater que le Projet du XIX<sup>e</sup> Article supplémentaire, qui en fait l'objet, a été accepté, dans l'intervalle des deux Sessions, par les Gouvernements de

Bade, France, Nassau et Prusse

actuellement et séance tenante par les Commissaires de

Hesse et Bavière

et finalement, mais seulement sub spe rati, par le Commissaire des Pays-Bas, lequel a retiré l'ammendement qui devait mettre les frais d'expertise à la charge des assureurs, dans tous les cas.

### Conclusion.

En attendant l'adhésion définitive du Commissaire Néerlandais l'objet demeure réservé, pour être avisé en tems et lieu, par les soins du Président d'âge.

Signe: de Reizenstein.
de Kleinschrod.
Engelhardt.
Schmitt.
de Zwierlein.

Travers.

de Pommer-Esche.

Pour expédition conforme:

Le Président de la Commission Centrale.

Eugethands